

Georges PERRIN

Par : Bertrand Merle



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
 - Nom : PERRIN
 - Prénom(s) : Georges
- Etat civil
 - Date de naissance : 02/08/1924
 - Ville de naissance : Mulhouse
 - Département de naissance : Haut-Rhin
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - ajusteur
 - Date de décès : 22/12/1943
 - Lieu de décès : Agen (Lot-et-Garonne)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 16/10/1940
 - Lieu d'arrestation : Lyon
 - Département d'arrestation : Rhône
 - Motif(s) de condamnation :
 - Destruction d'édifices
 - détention d'explosifs
 - Parcours carcéral :
 - Lyon (Saint-Paul)
 - Riom
 - Eysses

- Blois
- Compiègne
- Eysses
 - Numéro d'écrou à Eysses : 2109
 - Motif de la levée d'écrou : Transféré
 - Date de la levée d'écrou : 03/08/1943
 - Destination de la levée d'écrou : Agen (Ma)
- Déportation
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
- Reconnaissance
 - Médaille de la Résistance
 - A titre posthume
 - Date du décret MRF : 03/02/1960

Biographie

Georges, Eugène Perrin est né à Mulhouse (Haut-Rhin) le 2 août 1924. Il est l'enfant unique de Pierre-Paul Perrin et de son épouse Sophie, née Hanser. Il a appris le métier d'imprimeur. Il n'a pas encore 18 ans au début de l'année 1942 lorsque le RAD devient obligatoire (**Reichsarbeitsdienst** : travail au service du Reich, imposé à la plupart des jeunes gens et des jeunes filles d'Alsace et de Moselle annexées de fait. Les garçons savent très bien qu'il s'agit pour eux d'une préparation militaire. En effet, le 26 août de la même année, le *Gauleiter* Robert Wagner, chef de l'administration civile du Reich en Alsace signe une ordonnance qui institue l'incorporation de force dans l'armée allemande.

Il se pose la question : faut-il partir au risque de représailles sur ses parents ? Rester et subir ? Le choix est vite fait. Avec l'aide de son père, il opte pour un départ organisé par une filière d'évasion locale dont fait partie Henri Perrin (1904-1985), un homonyme, architecte, membre du réseau Martial. Cette filière d'évasion mulhousienne est importante et a mobilisé nombre de figures de la résistance locale dont Francis Anglo, Georges Henner, René Feldmann, Xavier Haas et Auguste Riegel. Le jeune homme s'évade d'Alsace le 4 février 1942 et rejoint Limoges (Haute-Vienne) où se trouvent déjà de nombreux compatriotes domiciliés dans les communes rhénanes évacuées en 1939 par la France et dont certains ne sont pas rentrés en 1940. Il a probablement tissé de liens avec ses compatriotes dès son arrivée avec probablement des adresses en poche. Il a notamment trouvé un emploi de tourneur dans l'entreprise de tannerie Herrenschnitt dont le siège est strasbourgeois.

Comment est-il entré dans la résistance locale ? Les témoignages font défaut. Seul fait établi, le 2 novembre 1942 en début de soirée, il est assis sur un banc place Jourdan en compagnie de deux autres jeunes, un dénommé Mangin originaire de Moselle (son identification précise ne m'a été possible de réaliser), un jeune homme de Limoges dont le nom n'est pas connu et Georges Perrin selon une note établie par le commissaire de police Pierre Arnet après-guerre. Il fait donc nuit à ce moment. Soudain, une explosion.

En fait, le trio était chargé de poser des explosifs à une heure précise, 21h30, devant trois bâtiments de Limoges :

- devant l'hôtel Jourdan siège de la Kommandantur ; (note de l'auteur : est-ce bien le bon bâtiment ? A cette date, la Wehrmacht n'avait pas encore envahi la zone libre) ;
- devant le siège du STO (service du travail obligatoire) ;
- devant le siège du PPF (Parti populaire français).

Les trois jeunes gens patientaient sur un banc. L'une des bombes qui avait explosé avant l'heure causa la mort immédiate du Limougeaud et blessa grièvement Georges Perrin. « Le crayon allumeur », destiné la mise à feu avec retardement a déclenché l'engin trop rapidement, note le commissaire Arnet. Le jeune alsacien est pour sa part grièvement blessé à un œil considéré comme perdu, à une oreille, aux mains. Les poumons sont également atteints. Il séjourne d'abord à l'infirmerie de la prison pendant quelques jours puis est admis à l'hôpital central dans la salle commune des « détenus politiques. » Il est interrogé par Pierre Arnet. C'est grâce aux interventions d'une religieuse, sœur Saint-Etienne et d'un médecin, qu'il ne soit pas transféré en prison. Un mandat de dépôt avait été délivré le 4 novembre 1942. Le commissaire précise aussi « qu'à sa connaissance, il n'a pas été établi à quel réseau de résistance, les trois jeunes gens étaient affiliés ».

Le procès s'est tenu le 22 juin 1943 devant la section spéciale de la cour d'appel de Limoges à l'issue duquel il est condamné à cinq ans de réclusion pour « tentative de destruction et détention irrégulière d'explosifs ». Son avocat se nommait Me Boulanger, quant au témoin cité par le ministère public, il s'agissait du commissaire Henri Tarriquet. Le jugement précise aussi qu'il a agi dans « un but de subversion sociale et nationale ». Il est dispensé d'interdiction de séjour... Il est transféré à Eysses où il arrive le 25 juillet. Exceptionnellement, sa religion figure sur le registre des entrées : catholique.

Ses blessures ne sont pas guéries. Elles s'aggravent à la suite d'une corvée de transport de munitions dans la centrale au cours de laquelle il contracte une « affection pulmonaire ». Il est ensuite transporté à l'hôpital d'Agen où il décède le 22 décembre 1944. Il est inhumé dans cette ville. Sa dépouille a été transférée à Mulhouse, aux frais de l'Etat, le 14 janvier 1949.

Le parcours de ce jeune homme 19 ans au moment de sa condamnation n'a pas laissé beaucoup de traces. Ce sont deux documents dans son dossier au SHD de Vincennes qui donnent quelques renseignements.

Tout d'abord une note du commissaire de police judiciaire Pierre Arnet, en poste à ... Strasbourg au début des années 1950. C'est dans ce document qu'est puisé le déroulé des faits de novembre 1942. Ensuite, un témoignage du 14 juillet 1951 rédigé par Adèle Hommel (1903-2001), secrétaire aux Tanneries de Strasbourg, donne d'autres détails. Cette femme, liée à la résistance, a probablement aidé nombre de jeunes gens de passage en Limousin. Elle est citée par Pierre Barthelmé (1917-2001) dans une fiche du musée de la Résistance en ligne, strasbourgeois évadé de la Wehrmacht sur le front polonais qui trouve refuge à Limoges après un long périple à travers l'Europe. C'est elle qui le cache pendant quatre mois et lui fournit des faux papiers donnés par un commissaire de police (son nom n'est pas cité). Elle lui indique également des adresses à Romans où il peut aller se réfugier un temps, notamment des membres de la famille Herrenschnitt. Il rejoint ensuite le maquis du Vercors. Alice Hommel écrit qu'elle a connu Goerges Perrin le 6 mars 1942 à son arrivée aux Tanneries et qu'il occupe un emploi d'aide-sellier. Elle précise qu'elle lui a rendu visite après l'hospitalisation et que c'est le commissaire Arnet qui l'en a informée et qu'elle a, à ce moment, été désignée comme « correspondante » par le jeune Perrin. C'est ainsi qu'elle a été dépositaire d'une valise avec les effets personnels du jeune homme notamment des papiers (sans autre précisions), des vêtements, son journal intime saisis par le parquet de Limoges, qui lui ont été remis. Hélas, tout ceci a disparu ainsi que des caisses d'archives de l'entreprise lors du retour en Alsace après-guerre. Adèle Hommel précise aussi qu'un médecin strasbourgeois replié à Agen a pu veiller sur lui ainsi qu'une infirmière religieuse de l'hôpital, sœur Marie.

Georges Perrin est reconnu mort pour la France le 26 janvier 1950. C'est son père, Pierre Perrin qui a monté le dossier finalisé le 22 juillet 1949.

Bibliographie

Eric Le Normand : DVDrom la résistance des Alsaciens (Aéri 2016)